

Examens externes des programmes d'Agriculture et environnement

Changements climatiques et eau (CCE) et Écosystèmes et santé humaine (ÉCOSANTÉ)

RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS

Pour amorcer les examens externes du CRDI, le programme analyse ses propres réalisations dans un rapport descriptif définitif, qui décrit la stratégie et l'évolution du programme, les incidences importantes et les principales leçons tirées de l'expérience du programme. Un groupe d'examen externe composé de trois experts indépendants évalue ensuite le caractère approprié de la mise en œuvre du programme, la qualité des extraits de la recherche ainsi que la pertinence et l'importance des incidences du programme. L'examen externe met également en évidence certains éléments sur lesquels il y a lieu de se pencher.

Le présent résumé des constatations fournit des renseignements contextuels sur les programmes CCE et ÉCOSANTÉ, résume les conclusions d'examens externes et souligne certains enjeux à prendre en considération.

Cecilia Tortajada, Larry Harrington et Stephen Tyler ont effectué l'examen du programme CCE (p. 1 à 5). Rachel Nugent, Michael Bopp et John Ehrenberg ont préparé l'examen du programme ÉCOSANTÉ (p. 6 à 10). Les rapports d'examen externe complets et les rapports descriptifs définitifs seront affichés sur le site Web du CRDI.

Les groupes d'examen externes abordent les quatre questions suivantes :

Q1 – Dans quelle mesure le programme est-il parvenu à exécuter son descriptif?

Q2 – Dans l'ensemble, la qualité des travaux de recherche soutenus par le programme était-elle acceptable?

Q3 – Dans quelle mesure les incidences du programme sont-elles pertinentes et importantes?

Q4 – Quelles sont les grandes questions dont il faut saisir le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI?

Aperçu du programme Changements climatiques et eau

Le programme CCE en est à sa première période visée par le descriptif (de 2010 à 2015) et comprend 122 subventions en cours d'une valeur totale de 75,3 millions de dollars. De cette somme, 47,6 millions de dollars ont été affectés à de nouveaux projets entre avril 2010 et mars 2014, y compris 30 millions en subventions de démarrage rapide du gouvernement du Canada. La conception et le démarrage de ce programme CCE ont tiré profit de l'expérience du Centre dans le cadre de l'ancien programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, qui a permis de mettre ce nouveau domaine en valeur et de créer une ouverture permettant au CRDI

de traiter positivement les préoccupations relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la vulnérabilité.

L'objectif global du programme CCE consiste à financer la recherche visant à améliorer la qualité de l'eau et sa disponibilité pour les populations vulnérables. Selon les hypothèses implicites du programme, les politiques, les plans et les mesures prises en matière d'adaptation seront renforcés par des recherches interdisciplinaires de grande qualité fondées sur des données probantes, plus particulièrement si l'on peut compter sur la participation rapide des utilisateurs finaux et une meilleure coordination entre les intervenants.

La stratégie du programme repose sur les projets et les partenaires existants et est axée sur la disponibilité de l'eau et la capacité d'adaptation, ainsi que sur la détermination et la mise en œuvre de mesures d'adaptation pratiques. Elle met l'accent sur les approches interdisciplinaires qui combinent les sciences du climat et de l'eau ainsi que les questions liées au développement social et économique, notamment l'évaluation de la vulnérabilité, l'analyse sociale et sexospécifique, les systèmes d'information géographique participatifs et l'analyse économique.

Le descriptif du programme CCE indique que le programme devrait « demeurer suffisamment souple pour pouvoir modifier certains aspects de sa programmation et être en mesure de traiter les questions émergentes ». Certains facteurs importants ont entraîné des changements à l'étape de la mise en œuvre, notamment une décision stratégique consistant à s'éloigner du concept de la « capacité d'adaptation », qui est difficile à définir, pour se concentrer sur les principales priorités émergentes. En outre, le programme CCE a reçu 30 millions de dollars supplémentaires en subventions de « démarrage rapide », conformément à un engagement pris par le gouvernement du Canada en 2010 en vertu de l'Accord de Copenhague. Enfin, la décision du programme de réviser les thèmes de recherche afin de combler des lacunes importantes constituait un autre facteur important.

Points saillants des réalisations du programme CCE

Il a fallu faire preuve d'une très grande souplesse dans l'exécution du programme Changements climatiques et eau, en réponse au partenariat imprévu lié au financement de démarrage rapide du gouvernement du Canada, susceptible d'engendrer des contraintes dues à l'obligation de livrer rapidement des résultats. Le rendement du programme Changements climatiques et eau concernant les projets de démarrage rapide a démontré la valeur du CRDI pour le gouvernement du Canada et a positionné le Centre en tant que partenaire de choix en prévision des efforts futurs du gouvernement en vue de soutenir l'adaptation et de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques dans les régions en développement.

Plusieurs projets du programme CCE ont amené les chercheurs, communautés et décideurs à discuter d'une meilleure gestion des ressources hydriques et à élaborer

des stratégies d'adaptation pour l'avenir. Dans certains cas, le changement climatique est le principal problème; on constate, par exemple, une diminution de 30 % des précipitations dans le bassin du fleuve Maipo, près de Santiago du Chili. Dans d'autres cas, le changement climatique est un facteur qui vient compliquer d'autres facteurs comme l'utilisation abusive de l'eau à des fins domestiques, agricoles et industrielles dans le bassin de la rivière Arkavathy en Inde, qui alimente Bangalore.

Le programme a préconisé l'amélioration des méthodes de recherche sur l'adaptation, comme l'interdisciplinarité, les évaluations de la vulnérabilité et des méthodes économiques d'évaluation de l'adaptation. Il a aussi appuyé l'amélioration proportionnelle des techniques de conservation de l'eau au Burkina Faso. Plus de 100 stratégies d'adaptation ont été identifiées et répertoriées. On a pu constater l'impact de ces mesures dans la façon dont le programme CCE a permis de répondre à la demande de solutions pratiques comme, par exemple, une politique intégrée de gestion côtière visant à protéger les bandes de terrain plat de Cape Town menacées, et des plans de lutte contre l'élévation du niveau de la mer dans le cadre de la stratégie nationale d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe en Égypte.

Résumé des constatations de l'examen externe du programme CCE

Le groupe d'examen a constaté que le programme CCE avait été élaboré et mis en oeuvre dans un contexte difficile, où le risque était relativement élevé et les attentes étaient grandes. Ce programme a porté ses fruits dans un domaine où les méthodologies normalisées étaient rares, la capacité de recherche des pays en développement était limitée, les approches interdisciplinaires étaient exigeantes, et les objectifs en matière de politiques publiques étaient mal définis. Au cours de la période visée, le programme CCE a élaboré des outils et des méthodes améliorés dans ses divers domaines de travail. De nombreux projets ont démontré un dynamisme favorable à une influence politique importante et croissante, bien que ces résultats ne soient pas définitifs et n'aient pas encore été bien documentés.

Q1 – Dans quelle mesure le programme est-il parvenu à exécuter son descriptif?

Le programme a exécuté son descriptif de façon cohérente et uniforme. Le programme a effectué des choix raisonnables en matière de programmation et a géré les risques de façon appropriée. Les changements de stratégie ont été bien documentés et justifiés en fonction du contexte. Le programme a réussi à saisir les occasions, en particulier par la souplesse de sa réponse au financement de « démarrage rapide » d'Environnement Canada. Cela a permis d'établir des relations solides et de le faire connaître auprès de cet organisme, ainsi que de tirer parti des fonds externes afin d'appuyer l'exécution du descriptif.

Le groupe d'examen a soulevé la possibilité d'améliorer la stratégie de mise en oeuvre en faisant passer l'apprentissage de l'échelle du projet à celle du programme. Les répercussions des programmes du CRDI vont au-delà de la période visée par le descriptif. Bien que le programme CCE ait investi dans la synthèse, l'apprentissage et l'échange dans le cadre de ses divers projets, le groupe d'examen a conclu que les leçons ne s'étaient pas traduites par un échange de conseils pratiques sur la programmation. Le processus de réflexion critique et d'apprentissage interne du programme pourrait être plus efficace s'il s'étendait au-delà d'une période de cinq ans.

Q2 – Dans l'ensemble, la qualité des travaux de recherche soutenus par le programme était-elle acceptable?

La qualité des travaux de recherche a été évaluée en fonction de quatre facteurs prédéterminés : *l'intégrité de la recherche* (rigueur méthodologique), *la légitimité de la recherche* (recherche conçue de manière à aborder les répercussions potentiellement négatives et les incidences pour les participants à la recherche et pour les populations touchées, notamment en ce qui a trait à l'éthique de la recherche, à la sensibilité aux sexospécificités, à l'intégration des populations vulnérables et au respect des connaissances locales), *l'importance de la recherche* (originalité et pertinence) et *le positionnement aux fins d'utilisation* (opportunité et utilité de la recherche). Dans l'ensemble, le groupe d'examen a constaté que la qualité des travaux de recherche soutenus par le programme était acceptable. Environ les trois quarts des projets examinés ont satisfait aux exigences du CRDI en matière de qualité de la recherche. Parmi les projets examinés, ceux qui ont été lancés entre 2010 et 2015 ont obtenu la désignation « acceptable » ou « bien », tandis que les projets découlant de programmes antérieurs ont obtenu des désignations variées (inacceptable, moins qu'acceptable, acceptable ou bien, et très bien).

Dans l'ensemble des projets de l'échantillon, le groupe d'examen a constaté un rendement élevé sur le plan de l'intégrité et de l'importance de la recherche, et un rendement moindre, mais acceptable en matière de positionnement aux fins d'utilisation et de légitimité de la recherche. Le groupe d'examen a constaté que ces faibles résultats quant à la capacité de résoudre les conséquences négatives, y compris la sensibilité aux sexospécificités et l'éthique peuvent découler du fait qu'on n'a pas suffisamment abordé ces questions dans les projets, sauf lorsque ceux-ci portaient spécifiquement sur les sexospécificités et les enjeux sociaux. D'autres facteurs importants qui ont sans doute eu une incidence négative sur la qualité de la recherche sont la précipitation quant au choix des projets et la sous-utilisation des outils de contrôle.

Le groupe a trouvé une corrélation positive entre les efforts de renforcement des capacités et la qualité de la recherche; par conséquent, il semble que les activités de renforcement des capacités soient fructueuses et à l'origine de recherches de qualité supérieure.

Q3 – Dans quelle mesure les incidences du programme sont-elles pertinentes et importantes?

Le rapport descriptif définitif du programme CCE présente des exemples et des résultats positifs dans les trois secteurs d'incidences du programme suivants : la recherche visant à accroître la disponibilité de l'eau et à favoriser l'adaptation, le renforcement des capacités des chercheurs ainsi que la communication des résultats et l'influence politique. Dans l'ensemble, les résultats des projets ont été communiqués avec justesse et précision. Le groupe d'examen a utilisé diverses sources d'information pour vérifier les incidences et les contributions rapportées, et l'évaluation globale du rendement du programme a été favorable.

Des entrevues menées auprès du personnel préposé au programme révèlent que les progrès réalisés au regard de certaines incidences comme la participation des décideurs et l'influence à court terme sur les politiques et pratiques sont souvent beaucoup plus importants que ce qui est relaté dans la documentation concernant le projet. Cela est dû au fait que la documentation disponible sur certains projets est périmée ou incomplète.

Dans l'ensemble, les premiers résultats des trois secteurs sont importants, favorables et répondent aux attentes des membres du groupe d'examen. Les exemples liés aux trois incidences étaient très pertinents par rapport aux priorités de développement et aux défis en matière de recherche en ce qui concerne l'utilisation de l'eau et les changements climatiques. Ces incidences ont répondu à des besoins prioritaires à divers niveaux ainsi qu'à un ensemble équilibré d'enjeux ruraux, urbains et côtiers.

Bon nombre des projets examinés ont démontré un dynamisme favorable à une influence politique importante et croissante au fil du temps. Une étude externe, effectuée par le groupe d'examen, a permis de constater un niveau de confiance élevé, parmi les chefs de projet, envers la production d'une incidence importante à court terme. Les incidences récentes de la communication des résultats et de l'influence politique ne se sont pas encore concrétisées et n'ont pas encore été bien documentées.

Q4 - Quelles sont les grandes questions dont il faut saisir le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI?

Apprentissage lié au programme : Le groupe d'examen a souligné l'importance de l'apprentissage continu dans le cadre d'un processus itératif central que l'on prendra en considération et renforcera à mesure que le programme CCE continuera d'évoluer.

Trajectoire d'innovation et stratégies en matière d'influence et de continuité : le groupe d'examen a constaté que la proposition de valeur du CRDI repose sur son efficacité à susciter le dynamisme et à établir une trajectoire d'innovation, de la conception jusqu'à

l'amélioration des politiques et des pratiques. La meilleure façon d'accroître la probabilité que les investissements du programme CCE apportent une valeur ultérieure consiste à élaborer ouvertement des stratégies en matière d'influence et de continuité. Le concept de la trajectoire de recherche est bien connu au sein du CRDI. Cependant, des efforts visant à exprimer clairement cette réalité dans le cadre de stratégies de programme pourraient aider le CRDI à maintenir le dynamisme lors de la mise en pratique de la recherche aux fins de modification des politiques et des pratiques, à moyen et à long terme.

Aperçu du programme Écosystèmes et santé humaine (ÉCOSANTÉ)

Le programme ÉCOSANTÉ pour 2010-2015 comprend 107 subventions en cours, d'une valeur totale de 85 millions de dollars. De cette somme, 33,4 millions de dollars ont été affectés à de nouveaux projets entre avril 2010 et mars 2014. Avec son descriptif actuel, le programme a conclu sa quatrième phase de programmation, achevant ainsi 18 années de soutien à la recherche sur les liens entre l'environnement et la santé humaine. Au cours de cette période, ÉCOSANTÉ a cherché à promouvoir une approche pluridisciplinaire, sexospécifique et participative visant à effectuer des recherches liées à la santé, à l'environnement et au développement social.

Le programme ÉCOSANTÉ vise à découvrir des façons de mieux gérer les ressources afin d'améliorer la santé et les moyens de subsistance des populations pauvres, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Au départ, dans le cadre de ce programme, des équipes mixtes composées de chercheurs de pays du Nord et du Sud dirigeaient des projets de recherche à l'échelle locale. Depuis, on a établi des réseaux de chercheurs du Sud et renforcé le leadership des pays du Sud afin de créer un champ élargi.

Le programme ÉCOSANTÉ a permis d'explorer un vaste éventail de sujets de recherche, notamment la mesure dans laquelle les processus de développement entraînent une dégradation de l'environnement, les risques potentiels pour la santé humaine, l'activité minière, l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation, la santé au travail au sein de petites et moyennes entreprises, les répercussions des changements climatiques, et les maladies zoonotiques et transmissibles. Dans son descriptif, le programme a fait du champ de recherche de l'écosanté son objectif principal, tout comme l'acquisition de connaissances dans les domaines thématiques des maladies infectieuses et (ré)émergentes et de l'agriculture et la santé.

Points saillants des réalisations du programme ÉCOSANTÉ

Le programme a obtenu des résultats solides quant à sa stratégie de développement du champ de recherche, qui démontre en particulier la force des institutions et des réseaux en Amérique latine et au Canada, l'intégration d'ÉCOSANTÉ dans les

programmes d'études de nombreuses universités, et des données probantes sur l'influence considérable du CRDI sur les programmes et stratégies d'autres organismes de financement et organismes internationaux (Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), National Institutes for Health (NIH) des États-Unis et Ecosystem Services for Poverty Alleviation Program du Royaume-Uni).

Plusieurs projets, certains plus récents, et d'autres qui constituent des investissements à plus long terme témoignent de la mise en oeuvre à grande échelle des constatations de l'examen. Par exemple, plus de 26 600 personnes dans 30 communautés de trois pays d'Amérique centrale ont été préservées de la transmission de la maladie de Chagas grâce à des améliorations durables sur le plan environnemental et social apportées aux conditions d'habitation, combinées à l'éducation communautaire et à la promotion de la santé; des interventions ont eu lieu dans le cadre de programmes nationaux et régionaux, avec le soutien d'autres organismes de financement. Au Malawi, dans le cadre d'un projet reconnu par le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation des Nations Unies, 7 000 familles bénéficient actuellement d'une amélioration des cultures de légumineuses, d'un régime diversifié, d'une éducation à la nutrition et de banques de semences. L'état nutritionnel et la croissance de 4 000 enfants ont connu une nette amélioration. En Thaïlande, un projet a porté sur un parasite d'origine alimentaire commun (la distomatose hépatique), associé au cancer du foie. Le projet combinait des programmes de traitement chez les humains et les animaux, l'éducation en santé communautaire et le contrôle environnemental des escargots vecteurs. Résultat : une réduction de 50 % des taux d'infection et l'élimination presque complète de l'infection parasitaire chez les poissons, la principale source d'infection des villageois. Le projet a été financé par l'initiative Grand Challenges de la Fondation Gates et le gouvernement thaïlandais; il a ensuite été élargi au reste de la Thaïlande et à d'autres pays. Au Pérou, un projet a permis de modifier les pratiques d'irrigation et de réduire de 90 % les populations de moustiques porteurs de la malaria, de réduire l'utilisation de l'eau de 30 % à 60 %, de réduire l'utilisation de produits agrochimiques de 30 %, et d'augmenter de 25 % la production de riz, générant ainsi des économies importantes pour les petits producteurs de riz. L'approche (irrigation intermittente des rizières) est mise en oeuvre dans les pays voisins et inscrite dans la législation de l'État sur le contrôle de la malaria.

Résumé des constatations de l'examen externe du programme ÉCOSANTÉ

Le groupe d'examen a constaté que les objectifs du programme en matière de développement du champ de recherche étaient très ambitieux. Après près de vingt ans en tant qu'intervenant clé dans le domaine, le programme ÉCOSANTÉ cherchait à renforcer et à élargir le leadership dans les pays du Sud et à modifier le rôle du CRDI, qui était au coeur de l'évolution et de la durabilité du programme ÉCOSANTÉ, pour transférer ses responsabilités à divers acteurs de soutien. Cela s'est déroulé dans un contexte où le

risque était relativement élevé, compte tenu des conditions difficiles en matière de politiques et de gouvernance dans les trois régions d'intérêt (l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Afrique) et des écarts entre les pays et les continents en ce qui concerne les capacités de recherche et de mise en oeuvre.

Le programme ÉCOSANTÉ s'inscrit dans un créneau unique du développement, et aborde des problèmes multifactoriels qui nécessitent des solutions multisectorielles. Le descriptif actuel du programme ÉCOSANTÉ trace un chemin précis pour le CRDI. De diverses façons, les réalisations du programme dépassent ses aspirations, bien qu'il reste du travail à accomplir pour assurer l'autorenouvellement du domaine de l'écosanté.

Q1 – Dans quelle mesure le programme est-il parvenu à exécuter son descriptif?

Le groupe d'examen a constaté que le descriptif avait été mis en oeuvre dans un contexte d'exploitation difficile. Les principaux objectifs ont été réalisés, les lacunes en matière de connaissances en Asie et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont bien été comblées, et des résultats fort prometteurs ont été obtenus en matière de développement du champ de recherche. Les décisions du programme visant à personnaliser et à adapter les dispositifs de développement du champ de recherche en fonction de contextes régionaux étaient raisonnables.

Afin de maintenir le cap sur l'objectif de développement du champ de recherche, l'intention de mettre l'accent sur des domaines précis (p. ex., le Moyen-Orient, les sexes/spécificités) a été éliminée, et le groupe d'examen a considéré cela comme une décision importante. Cet examen a également permis de souligner la nécessité d'augmenter et de renforcer les partenariats avec d'autres organismes de financement et organismes mondiaux car il s'agit d'une initiative en cours qui nécessitera l'établissement de relations continues et un soutien constant.

Il ne faut pas sous-estimer les défis liés au fait d'abandonner son rôle de dirigeant après 18 années à la défense de l'écosanté, surtout lorsque cela se produit simultanément dans trois régions et à l'échelle mondiale. Les membres du groupe d'examen ont souligné que le programme avait réalisé un travail de préparation admirable en vue de cette transition; cependant, compte tenu de la complexité de la problématique de l'écosanté, il n'est pas étonnant que certains objectifs liés au transfert des responsabilités soient toujours en cours.

Q2 – Dans l'ensemble, la qualité des travaux de recherche soutenus par le programme était-elle acceptable?

La qualité des travaux de recherche a été évaluée en fonction des quatre facteurs suivants : *l'intégrité de la recherche, la légitimité de la recherche, l'importance de la recherche et le positionnement aux fins d'utilisation*. Le succès des projets de recherche du programme ÉCOSANTÉ a été évalué en tenant compte des difficultés liées au soutien

des travaux pluridisciplinaires et interdisciplinaires. Le groupe d'examen a estimé que la qualité de la majorité (77 %) des projets examinés était bonne ou très bonne. Ce résultat est fort louable pour n'importe quel programme, mais surtout pour un programme qui vise à confier la direction du domaine aux chercheurs de pays du Sud. Le groupe d'examen a considéré ce rendement global élevé comme un indice très positif de l'importance et de la réussite émergente des efforts de développement du champ de recherche.

Quant aux améliorations à apporter en matière de qualité de la recherche, un grand nombre de projets n'ont pas été publiés dans une revue scientifique à comité de lecture. Pour l'ensemble du portefeuille, sur 64 projets de recherche, moins de la moitié (46,9 %) avaient publié au moins un article revu par un comité de lecture au moment de cette évaluation. Selon l'opinion professionnelle des réviseurs, on peut s'attendre à ce qu'au moins un article portant sur un projet soit publié dans une revue après la deuxième année.

Le groupe d'examen a fait état de circonstances où des projets du programme ÉCOSANTÉ auraient pu porter davantage attention aux examens éthiques ou aux sexospécificités. Il faut cependant mentionner que le rapport du groupe d'examen reconnaît et accueille favorablement les récents efforts du CRDI visant à améliorer les protocoles d'éthique dans l'ensemble du Centre pour assurer la conformité aux normes reconnues.

Q3 – Dans quelle mesure les incidences du programme sont-elles pertinentes et importantes?

Le groupe d'examen a évalué le rendement du programme dans les deux principaux secteurs d'incidences ciblés dans ce descriptif : le développement du champ de recherche de l'écosanté; le comblement de lacunes en matière de connaissances sur l'agriculture et la santé ainsi que sur les maladies infectieuses émergentes et réémergentes.

Dans l'ensemble, le groupe d'examen a conclu que des progrès considérables ont été réalisés sur le plan de l'établissement et du développement du champ de recherche de l'écosanté à l'échelle mondiale. Le programme était nuancé en ce qui concerne l'adaptation de stratégies de développement du champ de recherche aux forces et aux réalités régionales. Environ le tiers des projets examinés peuvent être qualifiés de « projets étoiles », car ils ont obtenu une bonne note pour la qualité de la recherche et ont réussi (ou devraient réussir) à établir un lien entre des recherches solides et l'influence de politiques et de pratiques efficaces. Le groupe d'examen a considéré cela comme une réalisation très importante du programme ÉCOSANTÉ, compte tenu des critères de réussite de l'influence des politiques et des pratiques. Une évaluation approfondie de la raison de l'efficacité de ces projets pourrait grandement contribuer aux réalisations ultérieures en matière de recherche et de développement.

Un grand nombre de cours et de programmes de formation ont été mis sur pied durant la période visée par le descriptif révisé d'ÉCOSANTÉ, mais il n'existe aucune donnée probante de l'évaluation de l'efficacité de la formation quant à la capacité des diplômés d'effectuer une recherche efficace en matière d'ÉCOSANTÉ ou d'apporter leur contribution au leadership futur du champ de recherche.

En ce qui concerne l'acquisition de connaissances liées aux domaines thématiques précis, le groupe d'examen a trouvé un nombre important d'exemples favorables de recherche dans ses trois régions d'intérêt : l'Asie, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et l'Afrique. Il a également constaté qu'un nombre considérable de modules, de cours et de programmes de formation découlaient des efforts du programme ÉCOSANTÉ.

De même, le groupe d'examen a relevé de nombreuses situations dans lesquelles la recherche avait réussi à combler des lacunes en matière de connaissances dans les trois régions, notamment sur la grippe aviaire, la distomatose hépatique et la dengue en Asie, la dengue, la malaria et la maladie de Chagas dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et la nutrition et l'agriculture en Afrique.

Q4 – Quelles sont les grandes questions dont il faut saisir le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI?

Apprentissage : Tenir compte des leçons apprises dans le présent document et dans les descriptifs antérieurs d'ÉCOSANTÉ en ce qui concerne de nouvelles priorités du CRDI, notamment la sécurité alimentaire, la nutrition, le virus Ebola et les maladies non transmissibles, pour lesquelles le programme ÉCOSANTÉ offre des solutions utiles. Les travaux accomplis au cours des 18 dernières années constituent une base solide pour les travaux à venir sur ces enjeux et d'autres questions liées à la santé et à l'environnement.

Réflexion et transfert : Le programme ÉCOSANTÉ a prouvé la faisabilité de la recherche transdisciplinaire, en plus de faciliter et de renforcer d'autres recherches. Cependant, des efforts et du temps supplémentaires sont nécessaires afin de comprendre entièrement et de transférer cette réussite de manière à élaborer des directives à l'intention des chercheurs actuels et futurs du programme ÉCOSANTÉ.

Reconnaissance (image de marque) du rôle du CRDI : Il ne fait aucun doute que le CRDI joue dans la cour des grands; cependant, dans l'environnement externe, la reconnaissance de sa contribution au développement de l'écosanté à titre de champ de recherche et de pratique est insuffisante. La participation d'autres organismes de développement et de soutien à la recherche est bien mise en évidence; celle du CRDI devrait l'être aussi.